

**Sujet :** [INTERNET] Enquête publique - Projet de création d'une centrale hydroélectrique sur la gave du cambasque

**De :** "platuche1 ." <patrice.plaa@gmail.com>

**Date :** 04/03/2020 12:25

**Pour :** pref-centralecambasquecauterets@hautes-pyrenees.gouv.fr

**A l'attention de Mr Alain TASTET, Commissaire Enquêteur**

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Je ne suis pas opposé aux énergies renouvelables et a une centrale hydro-électrique, a condition de ne pas assécher le cours d'eau , ni de modifier le lit du gave.

Etant copropriétaire dans la résidence Caroline située 25 bis avenue du Mamelon Vert, je suis plus inquiet du passage de la conduite forcée qui passera en face de notre résidence, et surtout sur le passage de cette conduite qui doit passer sous le pont du Mamelon Vert ,en dessous de notre résidence, car étant présent lors des précédentes crues , j'ai constaté que l'eau monte au ras du pont et ce n'est pas loin de déborder.

Imaginez en plus avec une conduite de 800 mm sous le pont du gave du cambasque, les résultats seront catastrophiques!

Je ne souhaite pas que la conduite passe sous ce pont mais qu'elle passe sous la route plus loin.

Je suis inquiet aussi sur la tenue de la berge rive gauche du gave du Cambasque au droit de la résidence, en cas de fortes crues .

Le diagnostic des aménagements hydrauliques, réalisé par la RTM, dont la restitution du rapport final est intervenue le 9 mai 2019 , a identifié ce pont et les berges( rive gauche )du gave, comme des éléments de vulnérabilité majeure du secteur.

Des travaux sur la rive gauche du Cambasque, au droit de la résidence Caroline ( a la charge de la résidence) sont préconisés, afin de consolider les berges et améliorer la mise en sécurité de la résidence ainsi que des quartiers de la ville impactés.

Comment est ce possible si la conduite de 800 mm passe sous le pont et gêne l'évacuation de l'eau en cas de crues?

En vous remerciant, veuillez recevoir mes salutations distinguées

Patrice PLAA